

Communiqué de presse

Le Fongecif Île-de-France et l'OPCAIM signent une convention de partenariat

Paris, le 7 juin 2016 – Patrick Frange et Myriam Pesic, Président et Vice-présidente du Fongecif Île-de-France ainsi que Jean-Luc Bérard et Odile Denis, Président et Vice-présidente de l'OPCAIM, ont signé le 7 juin 2016 une convention de partenariat. Celle-ci a pour objet de définir les axes d'une collaboration pour la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle auprès des salariés de la métallurgie, et sur l'articulation des services et dispositifs de financement de formation dont ils ont la charge afin de sécuriser les parcours et l'emploi des salariés franciliens et des entreprises de la métallurgie.

En formalisant cette coopération l'ADEFIM Île-de-France, délégation régionale de l'OPCAIM, porteuse du projet pour la région, et le Fongecif Île-de-France, s'associent afin d'améliorer la visibilité des offres de services pour les salariés et les entreprises franciliennes de la métallurgie.

Deux axes de collaboration font l'objet de cette convention de partenariat.

L'information sur les métiers et les entreprises de la métallurgie

Le premier axe de collaboration porte sur la mise à disposition et la mise en valeur de l'information sur les métiers, les qualifications et les entreprises de la métallurgie auprès du public salarié.

Il s'agit aussi de professionnaliser les conseillers en Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) du Fongecif Île-de-France sur le secteur de la métallurgie (évolution, besoins, et nouvelles qualifications). De son côté, le Fongecif Île-de-France formera les conseillers entreprises et pourra, à la demande de l'OPCA, intervenir en entreprise afin de rendre lisible son offre de services en conseil en évolution professionnelle et ses priorités de financement de projets.

La construction du parcours de formation et l'ingénierie financière des actions de formation mobilisant notamment le Compte Personnel de Formation (CPF) des salariés de la métallurgie

Le second axe de collaboration participe à la mise à jour de toutes les informations relatives aux différents financements de formation (CPF et abondements possibles), contrat ou période de professionnalisation, règles sur la VAE...) et de partager le fonctionnement et processus de mise en œuvre. Ainsi l'ensemble des dispositifs pourront être mobilisés de manière pertinente en fonction des profils et parcours des salariés de la métallurgie franciliens.

- fin -

À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience. En 2015, le Fongecif Île-de-France a engagé 244 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens. Il a accompagné plus de 300 000 personnes et 15 400 projets professionnels ont été financés.

Le président du Fongecif Île-de-France est Patrick Frange, la vice-présidente Myriam Pesic, et le directeur général Laurent Nahon.

À propos de l'OPCAIM

Organisme paritaire collecteur agréé de la branche de la métallurgie, l'OPCAIM est chargé depuis 1994 d'encourager et de faciliter le développement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de la Branche. Son action est également étendue aux demandeurs d'emploi pour accompagner leur insertion ou leur réinsertion professionnelle. En région Ile-de-France, l'action de proximité de l'OPCAIM auprès des entreprises est assurée par l'ADEFIM Ile-de-France. En 2015, l'ADEFIM Ile-de-France a engagé 48 millions d'euros pour la formation de 44 009 salariés et 233 demandeurs d'emploi. En 2015, l'OPCAIM est le 1er financeur des CPF pour les publics salariés.

Le président de l'OPCAIM est Jean-Luc Bérard, sa vice-présidente Odile Denis, et le directeur général Stéphanie Lagalle-Baranès. L'ADEFIM Ile-de-France est dirigée par Bertrand Patier.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr

www.opcaim.com

Contact presse

Fongecif Île-de-France : Elham Vanhems – Tél. : 01 44 10 59 40 – Courriel : e.vanhems@fongecif-idf.fr

OPCAIM : Tél. : 01 40 54 22 73 – Courriel : opcaim@opcaim.com